

Avancement de grade et liste d'aptitude des agrégés



L'application I-Prof

La présente fiche a pour objet de présenter les principales fonctionnalités de l'application **I-Prof**, ainsi que les modalités de connexion.

I. Qu'est-ce qu'I-Prof ?

I-Prof est un service web académique qui vous permet, de façon sécurisée, pendant toute l'année scolaire :

- ⇒ de consulter votre dossier administratif
- ⇒ de compléter votre curriculum vitae
- ⇒ de vous informer sur vos perspectives de carrière
- ⇒ d'accéder à des guides pour gérer votre carrière, vous inscrire, obtenir vos résultats
- ⇒ de contacter par messagerie votre correspondant de gestion

Important : la campagne d'avancement à la hors classe des professeurs agrégé, des professeurs des professeurs certifiés, des PEPS, des PLP, des CPE, des CEEPS, la campagne d'avancement à la classe exceptionnelle des CEEPS et des PEGC, et la campagne de l'accès au corps des agrégés seront ouvertes du mercredi 09 janvier 2013 à 9h00 au jeudi 31 janvier 2013 à minuit.

Les BOEN sont parus le 20/12/2012 et le 3 janvier 2013.

La constitution des dossiers se fera **exclusivement** par **I-prof**.

II. Comment se connecter à I-Prof ?

☞ Sur le site académique, www.ac-amiens.fr, rubrique "personnels de l'Académie", puis "Les ressources humaines", "Votre carrière" puis "Promotion" puis "I-prof" (" compte utilisateur " et " mot de passe ").

NB : ces identifiants sont les mêmes que ceux utilisés pour vous connecter à la messagerie académique.

Si vous ne connaissez pas ces paramètres, munissez-vous impérativement de **votre NUMEN** et suivez les instructions figurant sur la page d'accueil " I-Prof ".

Dans l'hypothèse où des questions subsisteraient, vous pouvez également vous adresser à la plateforme d'assistance du rectorat (0 810 002 123), assistance@ac-amiens.fr pour tout problème de connexion, ou à la DPE (PE2(03.22.82.38.87), PE3(03.22.82.38.85), PE4(03.22.82.38.86), et PE5(03.22.82.37.42)) pour toute autre question.

– CE DOCUMENT EST DESTINE A L’AFFICHAGE –